



MOT DU MAIRE

La rentrée

Ceux qui vivent en milieu campagnard sentent les changements de lumière et l'air plus cristallin associés à l'automne. C'est le signe du retour aux activités régulières, à la fois pour les adultes et les enfants, une certaine routine sécurisante.

C'est moins vrai en milieu municipal, où le conseil continue à œuvrer sur des orientations destinées à améliorer encore plus la qualité de vie des citoyens.

Vous voulez en savoir plus ?

Restez à l'affût soit en consultant notre site, en lisant notre bulletin, ou encore mieux, en vous abonnant à notre Infolettre, qui a pris du galon dernièrement.

Jean Marie Mercier, maire

Page 4



Projet communautaire
Jardin fleuri

Lancement de la pouponnière
Le samedi 5 octobre à 10h00

Implication citoyenne



page 4

Page 8

PIÈCE DE THÉÂTRE

UN ÉTÉ DE FOU AU CAMPING GIROUX

25\$



Souvenirs de la balade



page 4

Page 2

Participants Recherchés

Il n'y a pas que les écrans dans la vie



Êtes-vous inscrit(e) à notre infolettre ?




Pour rester au courant des nouvelles et des activités au sein de la Municipalité

Portrait d'entreprise page 6



La séance en bref

Lors de la séance ordinaire du 10 septembre dernier, le Conseil municipal a:

- Mis à jour et adopté sa Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
- Adopté le projet de règlement no.573 Règlement complémentaire relatif à la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés
- Décidé d'adresser une demande de modification du périmètre des affectations de « réserves résidentielles » du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) à la MRC des Jardins-de-Napierville
- Octroyé un contrat pour :
 - Les travaux de réhabilitation des puits no.1 et no.2
 - Les travaux de forages exploratoires cibles D et E
 - Les honoraires professionnels et un mandat de surveillance pour le projet de forages exploratoires pour la recherche en eau souterraine
- Autorisé l'achat d'une machine à pression à eau chaude
- Adopté la contre-proposition d'entente de fourniture de services en matière de loisirs révisée et autorisé la transmission à la Municipalité de Napierville
- Décidé d'octroyer un montant de 200\$ pour appuyer l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO) qui vise à appuyer le souper-bénéfice de l'organisme afin de financer les nombreuses activités et formations de la relève agricole en Montérégie Ouest

SAB



Service d'Action Bénévole
Au coeur du jardin

Activités intergénérationnelles entre aînés et enfants de maternelle de la classe de Mme Michelle de l'école Daigneau.

Toutes propositions sont acceptées
450-245-7868 ou sabnap@hotmail.ca

Activités prévues : rallye photo/ initiation à la pétanque / Jeux de société / club de marche/ ateliers artistiques bricolage/ peinture avec exposition d'œuvres / causerie dont une sur la Noël d'antan / atelier de biscuits

Horaire à déterminer : le matin entre 9h et 14h
la semaine



Consommation d'eau potable en période estivale

La belle saison se termine et il est temps de faire le bilan sur la consommation de l'eau potable. Nous sommes heureux de dire que nous sommes grandement satisfaits des résultats de cette année. La température, avec des pluies régulières, a été généralement favorable à la réduction de la consommation. Malgré cela, nous pensons que les citoyens ont tout de même modifié leurs habitudes.

L'an passé en début de saison, la consommation journalière excédait malheureusement nos capacités de production, abaissant de jour en jour la réserve d'eau. Une interdiction d'arrosage avait alors été mise en place et maintenue tout l'été pour s'assurer de ne pas risquer une coupure du service.

Au printemps, un nouveau règlement a été adopté, visant à moduler les niveaux d'autorisation d'utilisation de l'eau en fonction de la situation. Résultat, nous avons pu maintenir le niveau d'autorisation en vert tout l'été et obtenir une moyenne journalière de 164.6 m³. Cette année, nous constatons qu'il n'y a pas eu de volumes de consommation critiques, comparativement aux années précédentes, où régulièrement les volumes atteignaient entre 330 et 390 m³ par jour.

	Situation Niveau d'autorisation d'utilisation de l'eau	RÉSULTATS Consommation journalière moyenne Secteur du golf 1 ^{er} mai – 31 août (m ³)
2022	Interdiction d'arrosage (niveau rouge) Juin à octobre	219.5
2023	Interdiction d'arrosage (niveau rouge) Tout l'été	160.6
2024	Niveau vert	164.6

En conclusion, si tous ensemble nous maintenons de bonnes habitudes et que les périodes d'arrosage ou de remplissage sont respectées, il sera probablement possible de maintenir le niveau en vert la majeure partie de l'été ou même durant toute la saison.

Saviez-vous que...

Bain et douche

Prendre une douche de 5 minutes vs 15 minutes permet d'économiser en moyenne **525 litres d'eau** par semaine.

Robinets

Installez des aérateurs de robinets pour réduire de ½ votre consommation dans la salle de bain et ¼ celle dans la cuisine.

Si vos robinets fuient, réparez-les et évitez le gaspillage. Un robinet qui fuit à 60 gouttes par minute consomme plus de **700 litres d'eau** par mois.

La Balade



Implication citoyenne



Appel aux bénévoles

La qualité de vie d'un milieu peut grandement être améliorée grâce à la participation de ses citoyens.

Vous avez des idées ou vous souhaitez participer à l'élaboration ou à la tenue d'activités, communiquez avec nous.

info@st-cypriendenapierville.com



Un merci tout spécial à nos bénévoles pour la journée :
M. Jean Leprohon, Mme Susan Armand et Annie Girard
Pour la musique : Jimi Thibault et Jean-Christophe Landry

Projet communautaire



Jardin fleuri

Passionné(e), amateur ou amatrice d'horticulture?
Participez à l'embellissement du Parc Louis-Cyr

Cet automne, nous préparons des espaces de plantations où les citoyens pourront y planter leurs surplus de plantes vivaces.

Le parc deviendra rapidement un lieu d'échange et de partage.



Informations:
Carmen Beaudin 450-245-3658
cbeaudin@st-cypriendenapierville.com

Lancement pouponnière 5 octobre 10h

Responsabilité du propriétaire riverain

Vivre sur le bord d'un cours d'eau est un privilège qui procure du bonheur. C'est scientifiquement prouvé. « En utilisant l'imagerie cérébrale, des scientifiques ont découvert que la proximité de l'eau inondait le cerveau de bonnes hormones telles que la dopamine, la sérotonine et l'ocytocine. L'hormone de stress appelée cortisol diminue¹. »

Le propriétaire d'une bande riveraine a tout de même des responsabilités. Il doit assurer la sécurité des lieux. Le Québec est aux prises avec l'agrile du frêne et autres maladies qui affectent les arbres qui peuvent se trouver aux abords de ces cours d'eau. Un arbre mort qui tombe sur la propriété d'un riverain peut créer un embâcle et avoir un effet dévastateur pour l'écosystème.

Lorsque cette situation survient, le propriétaire est dans l'obligation de retirer l'arbre en question. Idéalement, celle-ci aurait été évité en ayant eu recours à une coupe préventive des arbres morts dans la bande riveraine.

N'oubliez pas qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour tout abattage d'arbres.



Photo : Julie Moisan, MDDEP

Des questions? Mme Karine Richard 450 245-3658
ou krichard@st-cypriendenapierville.com



Les formulaires de demandes de permis sont accessibles en ligne à partir de la page d'accueil du site internet dans la section Services municipaux, Urbanisme et aménagement du territoire.

Services municipaux

**Urbanisme et aménagement
du territoire**

On y retrouve également des fiches explicatives décrivant les documents nécessaires et les critères à respecter avant de déposer votre demande de permis.

¹ [Vivre au bord de l'eau pour être heureux, c'est scientifiquement prouvé – Villa Vista](https://www.villavista.ca/vivre-au-bord-de-leau-pour-etre-heureux-cest-scientifiquement-prouve/) (<https://www.villavista.ca/vivre-au-bord-de-leau-pour-etre-heureux-cest-scientifiquement-prouve/>)

PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE

de chez nous

Recyc-Auto

660 Montée Douglass

Saint-Cyprien-de-Napierville

(514) 973-2886

1 (855) 421-2886

www.recyc-auto.com



Le leader en recyclage automobile

Les véhicules routiers représentent un grand défi pour le recyclage, car se sont les produits de série les plus complexes. Un processus de normes rigoureuses est établi afin de prévenir les sources de pollution. Selon Recyc-Québec, 80% du poids d'un véhicule est recyclé ou valorisé au Québec incluant les pièces réutilisées, les pneus, les batteries, les huiles, l'essence et le métal.

Les 3 étapes du recyclage d'automobiles usagées :

◆ La dépollution

Cette étape consiste en la vidange de tous les liquides, soit les huiles hydrauliques et lubrifiantes, l'essence, l'antigel, le lave-glace et le liquide réfrigérant. Ensuite, le filtre à huile, la batterie, les pneus, les composantes renfermant du mercure, les pesées de roues, les connecteur de batteries en plomb et les réservoirs de carburant, de propane, ou de gaz naturel sont tous retirés et **recyclés**.



◆ Le pressage

Les carcasses, avec leurs pièces restantes, sont alors pressées et empilées de façon sécuritaire pour faciliter le transport jusqu'à un déchiqueteur

◆ Le déchiquetage

La dernière étape consiste à acheminer ces carcasses vers un site de déchiquetage. Celles-ci sont pesées pour ensuite être fragmentées en morceaux.

Une entreprise établie depuis 2001 comme Recyc-Auto permet le recyclage de véhicules automobiles, mais aussi un accès à un centre de pièces à faible coût. Il suffit de consulter le site internet afin d'avoir accès à l'inventaire des véhicules disponibles ainsi qu'une panoplie de capsules d'informations vidéos sur le recyclage automobile.

Envie de voir votre entreprise au sein du bulletin municipal ? Simplemment nous faire suivre votre logo, charte de couleur ainsi qu'une description sommaire, vos coordonnées ainsi qu'une ou deux photos au info@st-cypriendenapierville.com Trop occupé ? Contactez-nous on peut préparer un article qui sera soumis à votre approbation avant publication.

Action de grâces

Les écocentres et le bureau administratif seront fermés le lundi 14 octobre. Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes.

Guide indispensable pour votre bac de récupération



- ◆ Vider et rincer les contenants et les emballages avant de les déposer dans le bac. Nul besoin de les mettre au lave-vaisselle, un passage dans l'eau de la vaisselle faite à la main suffit.
- ◆ Séparer les matières recyclables permet de faciliter le tri. Par exemple, on enlèvera le couvercle de métal du pot de cornichons en verre et on les déposera tous les deux dans le bac. *Exception à cette règle : les bouchons de moins de 5 cm de diamètre doivent rester sur leur contenant original.*
- ◆ Accumuler les sacs de plastique et les pellicules dans un seul sac de plastique empêche qu'ils soient éparpillés lors de la collecte ou qu'ils se coincent dans les équipements au centre de tri.
- ◆ Défaire toutes les boîtes de carton et les aplatir. Vous pourriez même les rassembler dans une seule et même boîte de carton. Les cartons trop grands pour le bac peuvent être coupés à l'aide d'un exacto ou être apportés dans un écocentre durant les heures d'ouverture.
- ◆ Écraser les contenants de jus et les bouteilles de plastique. C'est là que votre enfant sera utile!

Pour savoir la bonne destination pour chaque matière, utilisez l'application [Ca va où?](#) de RECYC-QUÉBEC.

Collectes à venir en 2024 :

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Vendredi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Vendredi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mercredi	Aux 2 semaines de novembre à avril
Gros rebuts non valorisables	27 septembre et 25 octobre	Chaque mois

**DES QUESTIONS POUR
VOS COLLECTES?
Contactez Compo!**



**AJOUTEZ-NOUS
À VOTRE
RÉPERTOIRE**

Participez à notre CONCOURS

Transmettez la photo de vos décors à info@st-cypriendepierville.com d'ici le

31 JEUDI OCTOBRE 2024

Tirage d'un **certificat cadeau de 25\$**

C'EST LE TEMPS DE FAIRE VOS DÉCORATIONS!

HALLOWEEN

21 septembre

PIÈCE DE THÉÂTRE

UN ÉTÉ DE FOU AU CAMPING GIROUX

25\$

Pièce de théâtre
Présentée par la

fadoq

Réservations 18 sept
450-245-7956

CALENDRIER

10 SEMAINES D'ACTIVITÉS POUR LES 50 ANS ET PLUS

- Étirements
- Musculation/abdos
- Mobilité

GRATUIT INSCRIPTIONS
450-245-3658

Début semaine du 23 septembre

VENDREDI
4 OCTOBRE
2024

LA RANDONNÉE GUIDÉE

- Randonnée pédestre Niveau débutant
 - Interprétation de la nature avec guide CIME Adressée aux adultes de 50 ans+
 - Inscriptions obligatoires : (450) 246-2598
 - Deux départs : 10h et 13h Chalet du Parc régional St-Bernard
- Activité gratuite
Parc régional St-Bernard
219, rang Saint-André, Saint-Bernard-de-Lacolle, Qc. J0J 1V0
Informations et inscriptions : (450) 246-2598



Action de Grâce – Congé Férié Nos bureaux seront fermés le lundi 14 octobre prochain

- R** Récupération
- C** Compostage
- D** Déchets
- Gros rebus non valorisables
- Séances du conseil
- Randonnée guidée
- Pièce de théâtre
- Lancement pouponnière
- ✓ = matelas, divan, tapis, toiles
- ⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
			C		R	
8	9	10	11	12	13	14
		🔪	C		D	
15	16	17	18	19	20	21
			C		R	🎭
22	23	24	25	26	27	28
			C		D	🗑️
29	30					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
			C		R	🌻
6	7	8	9	10	11	12
		🔪	C		D	
13	14	15	16	17	18	19
	Bureaux fermés		C		R	
20	21	22	23	24	25	26
			C		D	🗑️
27	28	29	30	31		
			C	🎃		